

Marie-Laure  
**PHINÉRA-HORTH**

et son suppléant : **Auguste RICHENEL**



Notre engagement,  
une force pour agir.

Wi faantiwowtu wan  
kaakiti fu du sani.

## ■ NOS PRIORITÉS POUR LA GUYANE

**L'après crise sanitaire** : en activant tous les leviers afin de relancer l'activité économique et sociale du territoire.

**Aménagement du territoire** : par la révision de la politique foncière en Guyane, le désenclavement terrestre et numérique du territoire afin de faciliter la circulation des personnes et des biens, et des moyens modernes de communication.

**Les finances locales** : par la mise en place d'une méthode plus efficace sur le recensement de la population, afin que la dotation globale de fonctionnement soit un apport financier réel, et par la mise en place d'une dotation exceptionnelle pour toutes les communes de Guyane.

**La politique de coopération régionale** : par la mise en place d'une vraie politique en matière de coopération régionale dans les domaines économique, sanitaire, culturel, judiciaire de lutte contre l'immigration clandestine et l'orpaillage illégal.

**La différenciation législative** : en adaptant la réglementation nationale aux réalités de la Guyane.

Dimanche 27 septembre, nous comptons sur vous.

Mesdames, messieurs les grands électeurs,

Le dimanche 27 septembre 2020 vous aurez à désigner les deux sénateurs qui représenteront la Guyane à la Haute Assemblée.

Ces élections sénatoriales s'inscrivent dans un contexte particulier, dû à la crise sanitaire sans précédent que nous traversons.

Cette crise a révélé la faiblesse de notre système de santé, et a affecté lourdement notre tissu économique et social.

Plus que jamais avec l'ensemble des forces vives de notre territoire, nous devons œuvrer à relancer et rattraper le retard structurel de notre « Péyi ».

Le développement de la Guyane est le fer de lance de mon projet politique, un projet que je souhaite défendre haut et fort au sein de la Haute Assemblée, le Sénat.

Comme chacun d'entre vous le sait, j'aime ma Guyane, notre Guyane et je la défends tous les jours, du fait de mes fonctions politiques, maire de la ville de Cayenne et Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

Ce qui m'anime surtout, c'est de préserver les intérêts de la population et faire triompher l'intérêt général. Ce qui m'importe est de faire avancer les dossiers, les projets du territoire sans parti pris, sans contradiction, en cohérence et avec constance.

Avec autant d'années d'expériences, de gestion de collectivité, je pense être, aujourd'hui, suffisamment au fait des problématiques de notre territoire. C'est ainsi que dans le prolongement de mes actions politiques sur le plan local, j'aspire désormais à apporter ma contribution au développement du territoire par des actions au niveau national.

En effet, il y a lieu de se battre sans concession et avec engagement sur les sujets qui sont incontournables au développement du territoire.

- **L'après crise sanitaire** : la crise sanitaire inédite nous commande urgemment de relancer l'activité économique et sociale du territoire. Ainsi, en lien avec les collectivités, le monde économique et médical, les associations, tous les leviers seront activés afin de relever les défis de la relance.
- **Aménagement du territoire** : cela passe par la révision de la politique foncière en Guyane. L'accompagnement de l'état au désenclavement du territoire afin de faciliter la circulation des personnes et des biens, au désenclavement énergétique et des moyens modernes de communication.
- **Les finances locales** : la mise en place d'une méthode plus efficace sur le recensement de la population et d'une vraie prise en considération des données, afin que la dotation globale de fonctionnement soit un apport financier réel. Il faut aussi revoir l'articulation des compétences entre l'Etat et les collectivités, car l'Etat se désengage progressivement en transférant des compétences aux collectivités sans réelle compensation financière.
- **La politique de coopération régionale** : la mise en place d'une vraie politique en matière de coopération régionale dans les domaines économique, sanitaire, culturel, judiciaire de lutte contre l'immigration clandestine et contre l'orpaillage illégal est indispensable pour la stabilité, la sécurité et l'attractivité de notre territoire.
- **La différenciation législative** : la loi de départementalisation de 1946 a instauré le régime de l'identité législative, c'est-à-dire l'application stricte en Guyane des lois hexagonales. Il faut réformer le logiciel législatif et passer au régime de la diversité législative en adaptant la réglementation nationale aux réalités de la Guyane.

Les chantiers sont nombreux et nous avons besoin de résultats, nous devons apporter aux collectivités territoriales, et à notre population des réponses rapides ou tout au moins dans des délais à court et moyen terme.

Aujourd'hui, avec humilité, Auguste RICHENEL et moi-même, nous incarnons le binôme qui répondra au mieux à ces enjeux.

En effet, mon suppléant, Auguste RICHENEL, est un militant politique et associatif très engagé pour la Guyane et particulièrement à l'ouest de notre « péyi » où il est adjoint au Maire en charge des sports depuis mars 2014 à nos jours dans la commune d'Apatou. Il a notamment contribué au premier succès historique du club de la commune en championnat de football de division d'honneur.

Il faut voir en nous, Auguste RICHENEL et moi :

- la capacité à défendre notre territoire, et relayer les dossiers des collectivités,
- les compétences à entreprendre le travail parlementaire et législatif,
- l'expérience politique : élus de terrain et de proximité.

Chers grands électeurs, je vous remercie de votre attention, et vous prie de prendre le temps de la réflexion et de faire le choix de « **notre engagement, une force pour agir** ».